

Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales

*Meilleurs Vœux
pour 2002*

*Maurice André,
Un spectateur de marque
au concert d'Automne*



*Caudry vous a donné
rendez-vous au Pôle Nord...*



Vie locale pages 1 et 2

Vie associative pages 3 à 5

Vie des séniors page 6

Bloc-Notes page 7

Vie pratique page 8

Vie scolaire page 9

Solidarité Téléthon page 10

Vie sportive page 11

Agenda pages 12 à 14

Vie culturelle pages 15 à 17

En bref pages 18 à 19

A vos plumes page 20

Etat civil page 21

Chères Caudrésiennes, Chers Caudrésiens,

Que le temps passe vite. Pour la troisième fois nous vivons en ce début d'année un événement historique. 2000 était une date mythique, 2001 correspondait à l'entrée dans le troisième millénaire et le XXIème siècle, 2002 c'est l'arrivée de l'euro avec tout ce que cet événement représente pour l'unité des peuples européens.

Le Conseil Municipal a voulu que vous débutez 2002 dans les meilleures conditions en vous offrant un convertisseur, le Guide Pratique de Caudry et un calendrier. J'espère que ces cadeaux vous ont plu et que vous les utiliserez souvent, étant précisé que le Guide Pratique a été réalisé grâce à la générosité des commerçants, artisans, industriels et professions libérales locaux.

Faites vos achats à Caudry, c'est le meilleur moyen de les remercier ; de plus ce ne sera pas difficile car on y trouve de tout.

L'année 2001 a encore été très riche en réalisations. Un nombre croissant de personnes de retour à Caudry déclarent parfois ne plus la reconnaître avec les changements intervenus. Notre ville attire les investisseurs et je puis vous affirmer que dans les créneaux de notre vie de nombreux changements vont encore intervenir pour faire de notre commune le cœur du Bassin de Vie du Grand Caudrésis. J'aurai l'occasion de développer tout cela dans les prochains numéros de Dialogue.

En attendant, je vous présente ainsi qu'à vos familles et vos proches, mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Que 2002, vous apporte joie, travail et surtout santé.

Cordialement,

Le Maire,
Conseiller Général du Nord
Guy BRICOUT

Vie locale

La Poste du Nord et ses partenaires organisent une soirée patrimoniale

Pour permettre à un large public de mieux connaître l'activité patrimoniale, la poste a décidé de réunir ses clients autour d'experts pour aborder les thèmes de fonds et d'actualité sur les marchés financiers. Cette soirée s'est tenue au cinéma le Millénaire, le 29 Octobre dernier.

Trois axes majeurs ont été abordés par des spécialistes, lors de cette édition 2001 : profiter pleinement des évolutions et



des tendances des marchés financiers, protéger et favoriser le conjoint survivant ; le conseil patrimonial et le moyen de faire fructifier son patrimoine.

Cette soirée est le résultat d'efforts conjugués de deux partenaires : Sogeposte, filiale commune de la Poste et de la Caisse des Dépôts et Consignations, spécialisée dans la gestion des SICAV et FCP et la Caisse Nationale de Prévoyance.

Ce partenariat permet au plus grand nombre d'accéder à des produits simples, innovants et performants : assurances vie, SICAV et FCP, produits d'épargne classiques, épargne logement, prêts immobiliers, CCP, qui ont su séduire 28 millions de clients en 2000.

Sainte Barbe

Les soldats du feu ont récemment été mis à l'honneur lors du traditionnel banquet de Sainte Barbe qui s'est déroulé à la Salle des Fêtes le 8 décembre dernier. De nombreuses personnalités étaient présentes telles Mr Guy BRICOUT, Maire et Conseiller Général du Nord, Mr LEMAIRE, Maire de Fontaine-au-Pire et Conseiller Général du Nord, Mr FUSTER, Secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Cambrai et Mr VEUJ, Adjudant -Chef et Vice-Président de

l'Union Départementale des Sapeurs-Pompier. Lors des discours, il a été rappelé le dévouement de ces hommes. Être pompier est un véritable métier pour ne pas dire un sacerdoce. Qu'ils soient professionnels ou volontaires, ils doivent faire preuve d'une disponibilité de tous les instants pour pouvoir secourir nos concitoyens dans des situations extrêmes, au péril parfois de leur propre vie. Ont reçu une Médaille d'honneur Union Départementale de 15 ans : André BAUDOUX, Philippe VERNET, Patrice CATENNE, Didier WILLAME et Jacky ROINET. Médaille d'Honneur Union Départementale de 20 ans : Didier MOIGNON. Médaille d'Honneur Union Départementale de 30 ans : Jacques DRUBAY. Médaille d'Honneur Fédération 20 ans : Didier MOIGNON. L'équipe de la Rédaction félicite ces hommes qui incarnent le symbole même du dévouement et de la solidarité.

Jeanne BRACQ nous a quittés

Le Conseil Municipal a rendu hommage à Jeanne BRACQ, le 5 décembre 2001. Décédée dans sa 102ème année, elle fut Conseillère Municipale de 1947 à 1953 et jouissait du respect de tous.

Jeanne GABET est née le 16 Novembre 1900 à Caudry. Elle était l'épouse d'Arsène BRACQ, tulliste, et la maman



de Jean BRACQ dont le nom a été donné au mini-stade situé derrière le stade nautique.

Jean BRACQ, durant la guerre 39/45 était membre de la Direction Régionale des Jeunesses Communistes et des Francs Tireurs et Partisans. Arrêté par la Police Française, livré aux Allemands, il s'est évadé pour reprendre ses activités de résistant. Repris, il a été condamné à mort et fusillé à l'âge de 18 ans, le 1er juillet 1942, sur le terrain d'aviation de Wambrechies.

Le Parti Communiste local avait tenu à saluer Jeanne l'an dernier à l'occasion de ses cent ans.

L'équipe de la Rédaction présente ses sincères condoléances à sa fille, Jacqueline ainsi qu'à sa famille.

Croisade des Aveugles

Rencontre annuelle avec Sainte Maxellende

Pour célébrer Sainte Maxellende, la Croisade des Aveugles était présente le 18 Novembre au Pèlerinage Annuel en notre cité de la Dentelle.

Après avoir assisté à la messe en la Basilique, célébrée par notre Archevêque le Père GARNIER, suivie de la procession vers la Chapelle, les aveugles, guides et sympathisants se sont retrouvés à la Bourse du Travail pour un repas très convivial.



En prélude à ces agapes, les responsables de la Croisade ont accueilli Mr Guy BRICOUT, accompagné d'une importante délégation du Conseil Municipal. Avaient pris place autour de lui, outre l'Abbé Pierre Germain, les Aumôniers CATHIELAIN et Romuald VILAIN, Valentin PEREK, responsable de la section de Cambrai, Madame GUYOT, secrétaire de section.

Le secrétaire du groupe, Michel QUIEVREUX prit la parole pour remercier chaleureusement la Municipalité et en profita pour informer les élus des réalisations et des actions de la Croisade des Aveugles aux plans Régional et National, en souhaitant aussi pouvoir découvrir toutes les personnes déficientes visuelles qui ignorent l'existence de cette association qui œuvre bénévolement au service des personnes privées de la lumière. Quant à Valentin PEREK, le Président il insista sur le côté spirituel de l'Association.

Caudry à la pointe du progrès technique

Depuis le 5 décembre dernier, Caudry est à la pointe de la Technologie. En effet, les utilisateurs Internet de la commune peuvent désormais surfer sur l'Internet haut débit, l'ADSL.

ADSL signifie Asymétric Digital Subscriber Line (ligne d'abonné numérique asymétrique). La technologie ADSL apporte une connexion permanente et illimitée sur Internet. Vous pouvez rester connecté 24h/24 et 7j/7. Les communications Internet sont illimitées et comprises dans le forfait. Cette technologie permet la transmission de données à grande vitesse en transformant une ligne téléphonique analogique classique en support numérique rapide permettant des connexions Internet à haut débit.

L'accès au web, messagerie, jeux en réseau, l'audio (musique) et vidéo (bande annonce...), peuvent ainsi se dérouler en temps réel sur Internet. Vous téléchargez en quelques minutes les fichiers qui vous intéressent. Vous surfez confortablement et gagnez du temps.

L'ADSL permet d'obtenir des débits descendant jusqu'à 8Mbps/s selon la distance et la capacité du fournisseur d'accès Internet (FAI). Les forfaits courant à ce jour de 500kb/s et 1Mbit/s, c'est donc plus rapide que les modems analogiques (limités à 56 kb/s) ou Numéris (limités à 128Kb/s).

En outre l'utilisateur dispose de la totalité de sa bande passante (même aux heures de pointe), le goulot d'étranglement (bien connu des utilisateurs de l'Internet par le câble) est ainsi inhibé (n'empêchant pas celui du réseau mondial). L'ADSL utilise le réseau téléphonique existant. La liaison effectuée par les modems (central-utilisateur) utilise des techniques de codage numérique spécifiques, la transmission est codée en ligne en supra-fréquence, cela ne perturbant pas le fonctionnement normal de la ligne téléphonique. Ainsi l'utilisation de la ligne pour l'Internet (par l'ADSL) peut se faire simultanément avec des appels analogiques (téléphones, fax...).

C'est l'utilisation de ces supra-fréquences, qui permet d'une part de surfer rapidement et de téléphoner en même temps, et d'autre part de ne pas être facturé pour surfer sur l'Internet (forfait), les supra-fréquences ne passent pas par le cœur de chaîne du central téléphonique, donc pas de taxation (bien que possible sur le nouveau réseau emprunté).

Les Conditions d'accès : Être situé dans la zone de couverture (Caudry depuis le 5 décembre) et avoir une installation téléphonique classique.



Alcooliques Anonymes

Alcooliques Anonymes est une association d'hommes et de femmes qui partagent leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème et d'en aider d'autres à se guérir de l'alcoolisme.

La seule condition requise pour en être membre est le désir d'arrêter de boire. Aux Alcooliques Anonymes, il n'y a ni cotisation, ni droit d'inscription ; l'association est financée par ses propres contributions.

Alcooliques Anonymes n'est alliée à aucune secte, confession, parti politique, organisation ou institution, ne souhaite s'engager dans aucune controverse, ne cautionne et ne s'oppose à aucune cause, notre but primordial étant de rester sobres et d'aider d'autres alcooliques à parvenir à la sobriété.

Les permanences de Alcooliques Anonymes de Caudry : tous les mardis à 20h au centre municipal socio-culturel 26, rue de la République - CAUDRY.

Contact : Charly, tél. : 03.27.37.71.99

Le Secours Catholique

Il a été mis sur pied en 1978. Une dizaine de bénévoles de toutes catégories sociales et professionnelles donnent une part de leur temps, de leur compétence, au service de tous ceux qui sont en situation de précarité ou d'exclusion.

Ils s'efforcent dans leur action de rester pratiques et efficaces (action basée sur le partenariat).

Le Secours Catholique, répond à des situations multiples d'urgence. Il agit en profondeur pour donner à chacun une chance de changer les choses : en répondant par des aides directes aux besoins vitaux (alimentation, eau, EDF, etc...). Il a participé à des projets collectifs d'hébergement des sans-abris, sinistrés divers. Il intervient également financièrement dans les catastrophes telles que les inondations (Lomme par exemple). A Noël 2000, organisation d'un goûter avec distribution de jouets pour 120 enfants accompagnés d'un parent (45 familles concernées).

2 opérations vêtements et mini brocante chaque année permettent de réaliser ces projets collectifs.

Toutes ces aides sont utiles mais insuffisantes. Une somme de 57 354 F, y a été consacrée depuis la dernière campagne. Chaque année la journée nationale du Secours Catholique permet de continuer cette action.

Pour agir, il faut des moyens. Chaque don change une vie. Les permanences se déroulent les lundis et mercredis de 14h à 17h, Passage Thiers - Tél. : 03.27.76.20.45.

Association des Retraités de Caudry

Les Vieux Travailleurs

L'association tiendra ses permanences pour l'encaissement des cotisations de l'année 2002 (5 Euros) au Centre Socio-Culturel 24, rue de la République de 9h à 12 heures :

Le vendredi 15 février 2002 - Le vendredi 15 mars 2002 - Le mardi 9 avril 2002

Le jour de la distribution des colis lors de l'Assemblée Générale il ne sera effectué aucune adhésion.

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2002.

Le Président,

Gaston BEAUVILLAIN.

Aimer Vivre

Parce qu'un sourire est plus important que des mots, parce que la joie de vivre est aussi importante que l'air que l'on respire, parce que l'accès aux différents loisirs est aussi bénéfique que la prise en charge spécifique, parce qu'être handicapé ne signifie pas le repli sur soi-même mais au contraire l'ouverture sur l'extérieur, pour tout cela et plus encore, l'association « Aimer Vivre » fêtera son 2ème anniversaire le 9 mars 2002. Elle compte à ce jour 45 adhérents et est composée comme suit :

Présidente : Anne-Zélie RENVERSI/

Vice-Présidente : Anita CARLIER

Trésorier : Jean-Marc RENVERSI/

Trésorier adjoint : Chantal DELANNAY.

Secrétaire : Isabelle BERNONVILLE-HOUDELETTE.

Les jeunes handicapés se prénomment : Maxime, Aurélie, Matthieu, Sophie, Yannick, Alex, François, Guislain, Fanny...

Aimer Vivre est financée par sa participation au Marché de Noël, les adhésions, les dons, la subvention annuelle de la Ville de Caudry et sa participation à la Course Cycliste de Caudry.

Le premier objectif de l'association est d'apporter la joie de vivre aux enfants handicapés, par l'accès aux différents loisirs tels que : après-midi récréatif, visite de parcs de loisirs, sortie cinéma, représentation théâtrale...

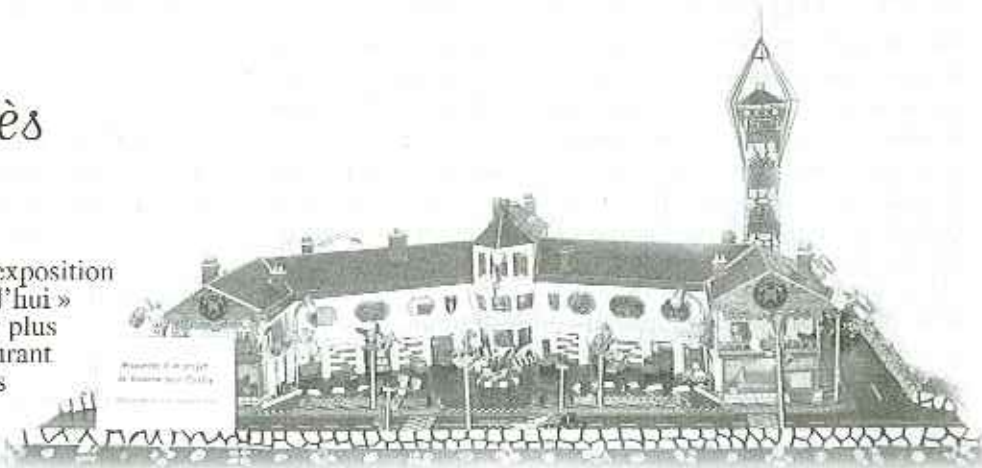
Cette année, Aimer Vivre envisage de mettre en place l'écoute aux parents par le biais de réunions entre familles concernées ou non par le handicap.

Pour tout renseignement : Association Aimer Vivre - 268 rue de St Quentin - 59540 CAUDRY - Tél. : 03.27.85.88.51



Une première... Remarquable succès inespéré

Qui aurait pu penser que la première exposition réalisée par « Caudry d'hier et d'aujourd'hui » aurait été aussi réussie et appréciée par plus de 1 000 visiteurs qui se sont succédé durant 15 jours dans ce remarquable espace mis dernièrement à la disposition de l'Association par la Municipalité. Située au-dessus du cinéma, cette salle à laquelle on peut accéder à l'aide d'un ascenseur, a permis dans un premier temps de mettre en valeur deux « sociétés » municipales : les Sapeurs-Pompiers et l'Harmonie-Municipale sympathiquement connues.



Maquette réalisée par André BAUDOUX représentant un projet de caserne de Sapeurs-Pompiers.

Pour les organisateurs c'était un essai, un test, même. Prévue pour durer 8 jours, elle fut prolongée d'une semaine à la grande satisfaction de ceux qui l'avaient souhaité. Préalablement sollicités, les responsables des établissements scolaires n'ont pas manqué de répondre favorablement en nous remerciant pour notre initiative, ce qui a permis à plus de 300 jeunes, de venir découvrir une partie de la riche histoire de leur ville. Ils ont tous été très intéressés, ce qui prouve, contrairement à ce que l'on pense quelquefois, bien à tort, que la majorité des jeunes ne demande qu'à savoir, qu'à apprendre, qu'à découvrir, mais encore faut-il leur en donner l'occasion. C'est ce qui a été fait.

Bien entendu ce n'est qu'une « première » et les organisateurs ont commencé le tri et le classement d'innombrables photos, cartes postales, journaux, documents historiques qui leur permettront de réaliser des expositions ponctuelles à thème, traitant en permanence de toute l'histoire de CAUDRY dans un décor adapté grâce à la Municipalité. Attendez-vous donc à être de plus en plus surpris et étonnés par ce que les organisateurs vous permettront de découvrir dans ce site, concernant les richesses historiques de notre ville. L'histoire sera au rendez-vous, à votre rendez-vous.

André FLAMENT.
Président de Caudry d'hier et d'aujourd'hui



Exposition Sapeurs-Pompiers



Exposition Sapeurs-Pompiers



Don du Sang

L'association des donneurs de sang bénévoles de Caudry et sa région a été créée le 4 novembre 1961 sous l'impulsion du Président de la Croix Rouge d'alors, Gaston EGO, qui souhaitait que des journées du sang puissent être organisées à Caudry, comme c'était déjà le cas à Le Cateau.

Un comité de 15 personnes fut constitué avec comme :
Président : Roland DOUAY, Secrétaire : Thérèse MACHU,
Trésorier : Roger L'ENGRAND.

La 1ère journée du sang à Caudry eut lieu le dimanche 20 Mai 1962 et réunit 502 donneurs, véritable succès, dû, en grande partie, aux efforts de propagande de tous les membres du Comité, stimulés par un convaincu à la cause du don du sang, le regretté docteur Raymond VERIN.

Le service de prélèvement du CRTS de Lille, dirigé par Madame le Docteur Liliane DENICOURT-MERESSE, caudrésienne d'origine, prit l'initiative rapidement de passer d'une journée par an à deux et ainsi de suite pour prévoir en 2002 : 6 demi-journées.

Ainsi que les médecins du CRTS de Lille se plaisent à le souligner : Caudry et sa région, proportionnellement à leur population est la ville la plus généreuse de la Région Nord/Pas-de-Calais.

Un chiffre record : 1260 donneurs en Avril 1986.

Depuis le départ de Roland DOUAY et Roger L'ENGRAND, il y a plusieurs années, la présidence est assurée par le Docteur en biologie, Jean-Paul MOITY, et le poste de Trésorier par Christian DRODE.

La récente remise de diplômes du 7 octobre, présidée par Guy BRICOUT, maire de CAUDRY, lui-même donneur de sang d'une façon assidue, a récompensé 109 donneurs dont 23 pour 50 dons, 32 pour 25 dons et 54 pour 10 dons.

En voici la liste :

Or : 50 dons

Patrice BAZIN, Jeanne-Marie BOUGENIERES, Suzanne BOURY, Francine BRELOT, Michel COLPIN, Francis DELAMARE, Jean-Marcel DESREUMAUX, Guy LANCIAUX, Jean-Marie LEMAIRE, Nicole MAJCHROWSKI, Jean-Paul MOITY, Jean-Pierre NOËL, Jean TAILLEPESSE, Daniel BUIRON, Jean Marc RAMELLE, Roger DUBAILLE, Martial L'ENGRAND, Marie-Thérèse PIPIN, Lucien RICKELYNCK, Maurice VILTARD, Robert LACHERIEZ, Robert MERESSE, Bernard SANTER.

Bernadette THUILLIEZ, Blanche BACCOUT, Jean Jacques LABY, Jean-Marie CLAISSE, Brigitte LEDUC, Michèle LOBRY, Fernand COLPIN, Aubert DRUESNES, Jacques HERNOUX, Xavier LEFFEVRE, Marie Claire PLUCHARD, Denise CRINON, Brigitte GALIO, Marie Laurence GIBOT, Dominique LEBLANC, Luc PORISSE, Isabelle CONTIERO, Jean-Michel RIU, Marie-André MARLIERE.

Argent : 10 dons

Monique AGASSE, Freddy BEAUSSEUX, Yves Alain BILLETSTZ, Nathalie BUIRON, David CANONNE, Patricia CHATELAIN, Marie-Hélène CHATELAIN, Vincent D'APVRI, Francis DENIEZ, Géraldine DORANGEVILLE, Marie-Anne DOREMUS, Louisette DORIGNIUX, Antonio FERREIRA DE MACEDO, Mickaël FOLIE, Pascal

Argent 1 étoile : 25 dons

Mickaël ALVES, Alain COTTEAU, Martine DENIS, Bruno DEPIERRE, Thierry DRANCOURT, Maxime DURIBREUX, Régine FANCHIN, Sabine GABET, Jean-Marie L'ENGRAND, Elisabeth LEMAIRE, Christian LEPRITRE, Vincent ORIGAL, Paulette WATREMEZ,

Caudry Bridge Club

Le club poursuit son expansion. Ses tournois du lundi après-midi regroupent régulièrement plus de 40 joueurs ; Il compte désormais 55 adhérents et 24 licenciés à la Fédération. Ils ont organisé le 3 décembre, un tournoi spécial au bénéfice du téléthon. Les droits de table ont été intégralement reversés à cette œuvre.

Un pot de Noël a été organisé le 17 décembre après le tournoi, en présence de Mr Guy BRICOUT dont l'aide précieuse a permis un bon démarrage du club. Une grande convivialité, très appréciée de tous, reste la principale caractéristique du club. Pour tout renseignement, contacter Mme Annette BOUCARDEY, Présidente au 03.27.85.29.99.



Vie des seniors

Un séjour sur la riviera Turque



Du 3 au 10 Novembre dernier, 70 retraités, adhérents de l'association des retraités de Caudry «les Vieux Travailleurs», ont passé une semaine au bord de la mer à Kemer, Kiris, sur la riviera Turque, à l'ouest d'Antalya, protégée par les sommets enneigés de la grande chaîne montagneuse de Taurus, avec des plantations d'orangers et

de citronniers odorants, des palmiers et des lauriers bordant les rues.

Une température clémente a permis du shopping et des excursions, la visite des villes d'Antalya, Kemer, des marchés, de la cascade, des magasins de bijoux, de cuirs et de tapis et aussi la visite du théâtre d'Aspendos, de l'église Saint Nicolas, de la ville sous-marine de Kekova, des tombeaux de TYCIE CHEZ MYRA.

Une matinée en croisière sur la riviera Turque couronna un séjour bien agréable ! Au nom de toute l'équipe de l'association, nous vous donnons rendez-vous pour le prochain voyage.

Pour le bureau,
Gaston BEAUVILLAIN.

Colis de Noël

L'équipe de la rédaction félicite tous les bénévoles qui se sont investis dans la confection et la distribution des colis de Noël de la Ville.

Bravo à toute l'équipe !



Le 14 Février 2002
à la Salle Polyvalente de
la Base de Loisirs
Thé Dansant de la
Saint Valentin

Vendredi 14 Février

Avec l'Orchestre "Nuances" et DANY et CARLO
Et la Revue-Spectacle "Les Félines"
Entrée : 8€ (52,50F) - Ouvert à tous
Inscription les 4 et 5 Février au Foyer SCHWEITZER
De 9H à 12H et de 14H à 17H
Tél : 03.27.85.28.93

Thé Dansant du Printemps avec Michel PRUVOT
le jeudi 28 Mars 2002 à la salle polyvalente
de la Base de Loisirs.
Entrée : 10€ (65,60F)
Inscription les 18 et 19 Mars 2002.

Bloc Notes

Collecte des Ordures ménagères

Netrel vous informe que la collecte des ordures ménagères s'effectuera à compter du 3 décembre 2001 le matin à partir de 5h (plus de collecte l'après-midi).

Ramassage des ordures ménagères du Lundi et du Jeudi

Place du Général de Gaulle, rue Salengro, Place Fiévet, rue de St Quentin, Cité Danjou, Cité Messenger, rue de la Sucrerie, Chemin des Charbonniers, rue de Fourmies, Bd du 11 Novembre, rue du Mal De Latre de Tassigny, rue Massenet, rue St Gall, rue Pasteur, rue Anatole France, Impasse Plez-Postry, rue Rodin, rue Carpeaux, rue des Bouleaux, rue des Pins, rue des Acacias, rue du Bassin des Eaux, rue des Saules, rue des Chênes, Bd du 19 Mars, rue de la Gare, rue de l'Europe, rue de Wedel, rue du Champ de Bataille, rue de Troisvilles, rue de la Ramette, rue Aupicq, rue de la Fontaine, rue Molière, rue du Nouveau Cimetière, rue de la Bruyère, rue Racine, rue Corneille, rue Bossuet, rue Boileau, rue Fénelon, rue de Paris, rue Pascal, rue Mme de Sévigné, rue d'Amiens, Rond Point de l'Est, Rond Point Picardie, Rond Point des Flandres, Rond Point Ile de France, Rond Point Artois, rue Louise Michel, rue Berthelot, rue Taboumé, rue Thomas, rue Defeschuze, rue Curie, rue Carnot, rue Ferrer,

rue Zamehof, Route Nationale, rue de Quiévy, rue de Valenciennes, rue Négricr, rue Calmette, rue Guérin, rue Péri, rue Brossolette, rue Van Der Meersch, rue Noblecourt, rue Camus, Route de Béthencourt, rue de Venise, rue du Mal L'ecleceq, rue Aristide Briand, rue Baptiste Poulain, Zone Industrielle, rue Henri Braeg, Place Louise Poulain, rue Henri Méresse, Bd du 8 Mai, rue Stephenson, rue de Dunkerque, rue Fourier, rue du Catcau, rue de Denain, rue du Cambrésis, rue Léon Blum, rue de Calais.

Ramassage des ordures ménagères du Mardi et du Vendredi

Place de Gaülle, rue Salengro, place Fiévet, rue Faidherbe, rue Nain, rue Gambetta, rue Rajart, Bd Jean Jaurès, ruelle Cousin, rue Barbosse, impasse de la Nation, rue de la Liberté, rue Michelet, rue de Fontaine, rue Diderot, rue de Ligny, rue Charlet, rue du 14 juillet, rue Babouef, rue Clément Ador, rue Edouard Vaillant, rue Gustave Delory, rue Karl Marx, rue Salembier, rue Zola, rue Clément, rue

Osbert, rue Chanzy, rue de Chantilly, rue Jean Lebas, rue de Belfort, rue d'Alençon, rue de Cambrai, Bd Dunant, rue Victor Hugo, rue Ribcaucourt, rue de la Paix, rue Vaucanson, rue des Fours à Chaux, rue Charles Gide, rue Edison, rue Lamartine, rue Blériot, Route de Clary, rue de la République, rue Eloi, rue de la Comédie, rue de Bruxelles, rue Jean Jacques Rousseau, rue Malon, rue Leavers, rue Voltaire, rue de l'Egalité, rue Desmoulin, rue Mélayers, rue de Malines, rue Berlioz, rue d'Anvers, rue Jardines, rue de Roubaix, rue Ronsard, rue Villon, rue Montaigne, rue Rabelais, rue Malherbe, rue Ambroise Paré, rue Marot, cité Mathieu, rue Alfred de Musset, rue Mermoz, rue Ampère, rue Blanqui, rue Clouis Hugues, rue Auguste Beauvillain, rue du Commerce, rue Jules Vernes, rue Rassel, rue Sourmais, rue Ghesquière, rue Jules Guesde, rue Marliot, rue Bricout, rue de Locarno, rue Sembat, rue Thiers, rue Jacquard, rue Alfred Mélayers.

Centre d'Information sur l'Habitat

Le Centre d'Information sur l'Habitat vous informe objectivement sur la réglementation ayant trait au logement (aspects juridiques, financiers, fiscaux, administratifs).
Il met gratuitement à votre disposition :
-des conseillers spécialisés en droit de la construction pour répondre à toutes vos questions : location, accession, contrats, copropriété, etc...
-un technicien en maîtrise de l'énergie (isolation, chauffage...) tient une permanence sur rendez-vous, tous les vendredis.

Centre d'Information sur l'habitat
1 Place Notre Dame - CAMBRAI
Tél : 03.27.81.15.83

Il est ouvert sur rendez-vous.

J.udi	8h45 - 12h	13h - 17h30
M.ardi	8h45 - 12h	13h - 17h30
M.ercredi	8h45 - 12h	13h - 17h30
J.udi	8h45 - 12h	13h - 17h30
V.endredi	8h45 - 12h	13h - 17h30

Des permanences bi-mensuelles sont assurées chaque mois au Centre Socio-Culturel à Caudry (1er et 3ème mercredis du mois) de 14h à 16h les 2 et 16 Janvier, 6 et 20 Février, 6 et 20 Mars, 3 et 17 Avril, 15 Mai, 5 et 19 juin, 4 et 18 Septembre, 2 et 16 Octobre, 6 et 20 Novembre et 4 et 18 Décembre 2002.

Enquête sur les conditions de logement en France

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques effectuera du 1er décembre 2001 au 8 février 2002 une enquête sur les conditions de logement en France. Cette enquête est réalisée par sondage et permet de connaître les caractéristiques des logements (leur taille, leur confort...), les dépenses que ces derniers entraînent sous forme de loyers, de charges ou de remboursements d'emprunts. Parmi les logements tirés au sort selon un procédé rigoureux, un certain nombre se situe dans notre commune. Les ménages occupant ces logements seront interrogés par un enquêteur de l'INSEE muni d'une carte de fonction l'accréditant. Ils seront prévenus individuellement par lettre et avertis du nom de l'enquêteur qui les contactera.

Les réponses fournies lors de ces entretiens resteront anonymes et seront exploitées seulement dans un but statistique conformément à la loi n°51-711 du 7 juin 1951 qui assure le secret statistique et fait obligation aux personnes interrogées de participer à cette enquête. Si vous avez été tiré au sort, merci de bien vouloir réserver un accueil favorable à l'enquêteur de l'INSEE chargé de vous interroger.

Trésor Public

A la suite d'une analyse des besoins du public en matière de fréquentation des guichets de la Trésorerie, les horaires d'ouverture ont été modifiés comme suit à compter du 1er Janvier 2002 :

Du Lundi au Vendredi
Matin : 8H130 à 12H
Après-midi : 13H130 à 16H

Collecte des encombrants

	SECTEUR A	SECTEUR B	SECTEUR C
FÉVRIER les mercredis	6	13	20
MAI les mercredis	15	22	29
SEPTEMBRE les mercredis	4	11	18
DÉCEMBRE les mercredis	4	11	18

Vie Pratique ...

**Aujourd'hui dès 16 ans,
tout le monde reçoit
sa carte vitale !**

L'utilisation de la carte **VITALE** devient une habitude et la pratique de la Feuille de Soins Electronique est un réel service que vous appréciez fortement, en raison des simplifications apportées et des délais de remboursement plus courts.

En 2001, VITALE fait encore plus !

Le succès grandissant de **VITALE** a mis en évidence la nécessité pour chacun de disposer de sa propre carte.

Aussi, jusqu'alors adressée aux seuls assurés sociaux, la carte **VITALE** est désormais attribuée à l'ensemble des bénéficiaires de l'Assurance Maladie âgés de 16 ans et plus (à l'exception des élèves de classe « Terminale », qui restent inscrits temporairement sur la carte de l'ouvrant droit, dans l'attente de se voir délivrer une carte **VITALE** par la Mutuelle Etudiants), ayants droit (conjoint, enfants...).

Comment s'effectue la diffusion ?

Le déploiement de la carte personnelle (appelée aussi « **VITALE 1 bis** » ou « carte individuelle ») s'effectue de façon progressive, sans aucune démarche particulière des assurés auprès des services de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Durant le dernier trimestre 2001, la diffusion de masse sera généralisée.

Une carte VITALE encore plus utile !

Par la délivrance de ces nouvelles cartes, l'Assurance Maladie compte faciliter l'utilisation de la carte **VITALE** au sein de la famille et favoriser le développement des flux par voie électronique.

Quels éléments contient la Carte VITALE personnelle ?

Les informations contenues dans la puce sont uniquement à caractère administratif, comme les cartes délivrées auparavant. Seule différence : le numéro d'immatriculation qui, jusqu'alors identifiait uniquement la carte **VITALE** familiale, est reporté sur toutes les cartes personnelles des ayants-droit, complété par les nom et prénom du bénéficiaire de la carte.

Quelle est la durée de vie de la Carte **VITALE** personnelle ?

La carte **VITALE** personnelle ne possède plus de date d'expiration, les droits de base de l'Assurance Maladie étant accordés à tous depuis l'entrée en vigueur de la C.M.U.

Par contre certains droits spécifiques comme le bénéfice de la C.M.U. complémentaire ou de l'exonération du ticket modérateur sont réexaminés régulièrement ; ils entraînent alors des actualisations de cartes, sans pour autant rendre nécessaire de nouvelles éditions.

De façon générale, rappelons que les cartes **VITALE** sont remplacées en cas de changement de régime d'affiliation ou lors du déménagement de l'assuré, en dehors de la région.

Quel changement pour les remboursements ?

Les remboursements continuent à être versés selon la domiciliation financière de l'assuré social, sauf si une demande contraire est formulée auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

**La carte personnelle c'est utile,
c'est simple comme VITALE !**

Le Bail à Réhabilitation Présentation et Utilité (1er volet)

Le bail à réhabilitation est un outil juridique particulier créé depuis la loi dite « Besson » du 31 mai 1990. Son but est de permettre de loger des personnes démunies et de réhabiliter le parc d'immeubles anciens dégradés.

Le régime juridique est institué aux articles L. 252-1 à L. 252-4 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Ainsi, est qualifié de bail à réhabilitation le contrat par lequel un organisme HLM, une société d'économie mixte, une collectivité territoriale

ou un organisme agréé par le préfet ayant pour objet de contribuer au logement de personnes défavorisées, s'engage à réaliser dans un délai déterminé, des travaux d'amélioration sur l'immeuble du bailleur et à le conserver en bon état d'entretien et de réparation de toute nature, en vue de louer cet immeuble à usage d'habitation pendant la durée du bail (art L. 252-1 CCH précité).

Cette convention vise la réhabilitation du parc privé dégradé. Il concerne par conséquent les immeubles du domaine privé d'une collectivité mais aussi les immeubles des particuliers (personnes physiques ou sociétés).

L'originalité de cet outil réside en ce qu'il transfère au preneur à réhabilitation un droit réel immobilier pendant une durée minimale de 12 ans. Cette convention oblige le preneur à réaliser des travaux importants (mises aux normes et améliorations), lesquels doivent être fixés dans la convention. Elle libère par conséquent le propriétaire de l'immeuble de la réalisation des travaux importants.

Plus récemment la loi du 13 décembre 2000 « relative à la solidarité et au renouvellement urbains » (JO, 14 décembre) place cet outil juridique sur un aspect plus contraignant à travers la lutte contre l'insalubrité (insalubrité réparable) et/ou la procédure d'état de péril. La priorité est ici de renforcer l'action des pouvoirs publics dans la lutte contre l'habitat « indigne ».

Cet outil juridique particulier fait en outre l'objet de mesures fiscales de faveur dans la mesure où les travaux d'amélioration réalisés par le preneur à réhabilitation reviennent sans indemnité au propriétaire de l'immeuble en fin de bail. Les travaux d'amélioration sont des revenus fonciers mais il est admis qu'ils ne soient déclarés ni en dépenses, ni en recettes (instruction fiscale du 29 décembre 1998 notamment). De même les travaux d'agrandissement, de reconstruction et de transformation ne donnent lieu à aucune imposition à l'issue du bail (art 33 quinquies CGI). A ce titre la loi du 29 juillet 1998 « d'orientation et de lutte contre les exclusions » (JO du 30 juillet) avait supprimé ce principal obstacle reproché jusqu'alors. L'intérêt fiscal réside d'autant que tous les baux à réhabilitation sont concernés, mêmes ceux conclus depuis les habitements de la loi de 1990.

Le propriétaire de l'immeuble subit certes une restriction importante à son droit de propriété pendant une durée fixée dans la convention. Elle présente toutefois l'intérêt de permettre à des propriétaires impécunieux de confier à des « bailleurs institutionnels » le soin de réhabiliter leur immeuble dégradé et de le louer à des personnes défavorisées en vue de leur réinsertion.

L'intérêt du bail à réhabilitation présente par conséquent de multiples facettes. Le propriétaire de l'immeuble s'en désintéresse totalement pendant une durée certes importante mais il récupère en fin de bail son immeuble libre de toute occupation et sans indemnisation.

Outre les aspects fiscaux évoqués ci-dessus, le preneur à réhabilitation s'acquitte du paiement de la taxe foncière pendant la durée du bail à réhabilitation (art 1400-II Code Général des Impôts).

L'intérêt pour le preneur à réhabilitation consiste à profiter de certains financements aidés pour les travaux de réhabilitation (prêts et aides) ainsi qu'une fiscalité avantageuse. A ce titre certains dégrèvements de taxes sont possible sur l'initiative du preneur à réhabilitation et/ou des pouvoirs publics. En qualité de bailleur institutionnel, ces avantages s'ajoutent au régime d'imposition sur les sociétés et aux exonérations tenant à leur qualité (art 207 CGI notamment).

Pour tout renseignement, les juristes du CHU se tiennent à votre disposition gratuitement à **Cambrai, 1 Place de la Porte Notre Dame**
Tél. : 03.27.81.15.83

Vie Scolaire

Cross au Collège Jacques PREVERT



Après une matinée pluvieuse et beaucoup d'incertitudes, le traditionnel Cross d'établissement a bien eu lieu dans d'excellentes conditions climatiques et matérielles grâce au concours efficace du Service des Sports de la Ville de Caudry, de la totalité du personnel du Collège et des parents d'élèves. Mr SENECAH, principal, Mme GABRYSCH et Mme RATAILLÉ ont ainsi récompensé les 3 premiers de chaque course.

Le Palmarès

Benjamins 90 : Laura SOUFFLET, Mélodie DE SITTER, Roselyne LERON.

Benjamins 89 : Laurine LEROUGE, Virginie FERRAUX, Aline VIOLA.

Benjamins 90 : Romain LACOMBLE, Jérémy PAYEN, Anthony DECAUX.

Benjamins 89 : Kévin WARWICK, Rudy HEGO, Christopher CAUVIN.

Minimes Filles 88 : Sophie PETIOT, Marion BRICOUT, Dorothée BRACQ.

Minimes Garçons 88 : Jonathan BARRAS, Pascal SYLLEBRANQUE, Alexandre DECLERCK.

Minimes Filles 87 : Laurence LANGLET, Elodie NIMAL, Laurie MEMBRE.

Cadettes Filles 86-85 : Valérie ROYAUX, Kelly ENGRAND, Elisabeth MASSIN.

Minimes Garçons 87 : Maxime ZELASKO, Jessy DELAITRE, Alexandre LABY.

Cadets Garçons 86-85 : Thomas BIGAND, Christopher DUBOIS, Cedric BÉGIN.

Ouverture au Monde et Droit à l'Identité

Dans le cadre de l'apprentissage de la citoyenneté, une place de choix doit être faite à l'éducation de la coopération et du développement : sensibilisation aux problèmes démographiques, sociaux, ouverture au monde et autres, ce n'est pas une matière en plus, cela fait partie de la mission spécifique de l'Enseignement Catholique.

Dans quel monde vis-tu ? C'est la question à poser aux enfants pour qu'ils puissent prendre conscience de la réalité culturelle, sociale et économique des peuples. C'est dans ce cadre, que les maternelles et CP de l'école St Michel ont invité leurs parents à la Salle des Fêtes.

Pour mettre en valeur les activités faites en classe et à l'aide de danses, de chants et de scénéttes, les enfants ont ainsi pris conscience des différences entre les peuples. Ce temps fort a été très apprécié par les parents venus nombreux applaudir avec émotion et enthousiasme les jeunes talents.

Mme VERMEIL, Directrice de l'établissement, a vivement félicité les enseignants, Mmes HILSBERGUE, COUVEZ, HEGO, LAURENT, DEFOSSÉZ et COLPAEKI pour leur travail, les enfants pour leurs prestations et la Municipalité pour la logistique.

Saint-Nicolas

Pour la cinquième année consécutive, le Fifty-One ladies Club de Caudry organise la tournée de Saint Nicolas dans les écoles maternelles de Caudry et Beauvois-en-Cis. Ainsi Saint Nicolas, son âne et le Père Fouettard ont distribué des friandises aux enfants.



Solidarité - Téléthon 2001

Téléthon 2001

Cette année, vous avez été encore plus nombreux à soutenir les actions menées en faveur du téléthon. Grâce à vous nous avons à nouveau battu notre record. Nous avons réussi à récolter :

75361,18F (11488,74€)

Nous vous remercions pour votre participation et pour vos dons et vous donnons rendez-vous l'an prochain.



Cité de la Dentelle

Payez contre ce chèque **Soixante quinze mille trois cent soixante un francs dix huit centimes**

à AFM Téléthon

CAUDRY
LILLE

CAUDRY
VILLE DE CAUDRY
Place du Général de Gaulle
BP 199
59244 CAUDRY Cedex



Vie Sportive

Meilleur Benjamin du Nord !

Le 9 décembre lors des interdistricts, le jeune volleyeur Mathieu GOGLIN a été élu meilleur benjamin du Nord. Ce Caudrésien âgé de 12 ans, a en effet subjugué les sélectionneurs et le public présents par sa maîtrise technique, sa vivacité, son jeu spectaculaire et rapide. C'est la 2ème fois en 3 ans qu'un volleyeur issu du club de Caudry reçoit une telle distinction.

Une belle consécration pour le staff technique caudrésien qui, par ailleurs, a réussi à qualifier 2 équipes : les benjamins et les juniors, pour le 4^{ème} tour de la Coupe de France. Du jamais vu en 51 ans d'existence du club. Les juniors joueront leur prochain match le 13 janvier au Val d'Yerres (Essonne) et les benjamins à Vernon (Eure) le 27 janvier.



Piscine Tournesol

Depuis novembre 2001, des animations encadrées par les éducateurs sportifs de la piscine sont organisées pendant les vacances scolaires.

Pour les petits : (4 à 6 ans), les séances de familiarisation avec l'eau et l'initiation à la natation permettent aux enfants d'aimer l'eau et de vaincre leurs craintes.

Les séances de Jeux Aquatiques sont réservées aux enfants sachant nager (7 à 12 ans). Ils peuvent se défouler lors de jeux organisés et aussi profiter du matériel de la piscine pendant 1h30.

Pour les 10-16 ans, une initiation au Water Polo est proposée.

Les Ados et les Adultes peuvent profiter de séances de perfectionnement et d'Aquagym.

Il est impératif de s'inscrire pour une organisation optimale. Pour tout renseignement :

Piscine Tournesol Tél. : 03.27.85.34.48

Horaires d'ouverture au public A partir de Janvier 2002

Lundi		12H - 14H	
Mardi	7H30 - 9H	12H - 14H	18H - 21H
Mercredi	9H - 11H45		15H45 - 19H
Jeudi			17H - 19H
Vendredi	7H30 - 9H		18H - 21H
Samedi			15H - 19H
Dimanche	8H30 - 12H30		

Des changements d'horaires publics se feront uniquement pendant les vacances scolaires.

Tarifs :

Ticket Visiteur	1€
Ticket Adulte	2,30 €
Ticket Enfant (moins de 16 ans)	0,80 €
Carte Abonnement Enfant	4,60 €
Carte Abonnement Adulte	15,20 €
Carte Abonnement Association S.N.C.	12,20€
Carte 10 Leçons Adulte	45,80 €
Carte 10 Leçons Enfant	30,50 €
Ticket Leçon	5,40 €
Bonnet de Bain	1,50 €
Location Planche Ceinture	0,80 €
Ticket Animation Enfant	2 €
Ticket Animation Adulte	4 €
Ticket Cabine Individuelle	3 €
Carte Abonnement Cabine Individuelle	18,30 €
Location Transat	2,30 €

Agenda

Du 26 Janvier au 9 Février 2002

Exposition Photos de Gino GAMBERINI « ONIG »
Au grenier de la Bibliothèque Victor HUGO
Exposition visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque
Au grenier de la Bibliothèque Victor HUGO



Le Musée de la Dentelle vue par Gino Gamberini

Jeudi 31 Janvier à 20H

« Causerie autour du livre d'Α. FLAMENT et de Patrick RAGUET »
En présence des auteurs qui se feront un plaisir de dédicacer leur livre et répondront à toutes vos questions concernant :
« Caudry d'hier et d'aujourd'hui »

Du 23 Février à fin Mars

Exposition de photographies de prestige par Pascal AUVI
« L'argentique au numérique »
En présence du Président de la Fédération Photographique de France, ainsi que du Président du Club de Limours et du Président Honoraire et Commissaire aux Distinctions de la Fédération Internationale d'Art Photographique.

Avec l'A.L.C.V.
Partons au BRESIL

du 16 Février 2002
au 1er Mars 2002.

Renseignements et inscriptions au
03.27.85.09.38

Les Scènes Mitoyennes
proposent :

Chansons Française



Jeanne Cherhal & Dimitri
« Décapante et provocante Jeanne Cherhal surprend par son enthousiasme et son talent ! »
Dimitri, auteur révolté, compositeur farfelu mais sensible, un chanteur aussi burlesque que tragique...

Samedi 26 janvier à 20h30

Nouvelle Salle des Fêtes - CAUDRY

Tarifs : 11 € / 8 €

Les Prochains Spectacles

Reggae :

Positive Radical Sound

Samedi 2 Février à 20h30

Nouvelle Salle des Fêtes - CAUDRY

Tarifs : 10 € / 7 €

Théâtre :

« Est-ce qu'on ne pourrait pas s'aimer un peu ? »

Vendredi 15 Février à 20h30

Les Archers - Cambrai

Tarifs : 10 € / 7 €

Passeport St Valentin (14 €)

Blues :

Jeff Zima

Vendredi 22 Février à 20h30

Salle des Fêtes - Ligny-en-Cis

Tarifs : 8 € / 5 €

Comédie Musicale :

Héritage

Mardi 26 Février à 14h

Les Archers - Cambrai

Tarifs : 3 € (jeune public).

Qu'attendez-vous
pour vous abonner ?

Il vous suffit de choisir 3 spectacles (minimum) pour lesquels vous bénéficierez du tarif réduit et de nous retourner le bulletin d'abonnement accompagné du règlement correspondant (chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public) :

Scènes Mitoyennes

BP 199

59544 CAUDRY Cedex

Agenda

L'Office Municipal de la Culture vous propose :



CAMARGUE

Des chevaux et des hommes

Reportage de J. & Y. Orban

Au cœur des marais peuplés d'oiseaux, de chevaux et de taureaux sauvages, vivent les gardians. Un reportage humain à la rencontre des habitants d'une région superbe avec pour toile de fond Aigues-Mortes, le pèlerinage des Saintes Maries de la Mer, les fêtes colorées d'Arles.

Lundi 4 Février à 20h15

Cinéma Le Millénum

Tarif des Conférences Reportages :

2,29 €, 4,57 € et 5,34 €

HIMALAYA

Zanskar au cœur de l'hiver

Reportage de J. & D. Ducoin

Dans les conditions extrêmes d'un hiver implacable à 3 700 mètres d'altitude, les autours ont emprunté le fleuve gelé pour découvrir les villages isolés et la vie quotidienne du Zanskar, l'un des derniers royaumes oubliés de l'Himalaya...Grandiose !

Mardi 26 Février à 20h15

Cinéma Le Millénum

Tarif des Conférences Reportages :

2,29 €, 4,57 € et 5,34 €

ROME

Aujourd'hui l'éternité

Reportage d'Eric Lorang

Rome, une ville, un empire. Creuset d'une civilisation qui marquera à jamais l'histoire de l'humanité, la ville aux sept collines dresse au hasard de ses quartiers les hauts vestiges de sa gloire passée.

Derrière les monuments se cache la truculence de l'âme romaine que dévoile ce reportage savoureux.

Mardi 1 Avril à 20h15

Cinéma Le Millénum

Tarif des Conférences Reportages :

2,29 €, 4,57 € et 5,34 €



PROCHAINEMENT DANS VOTRE SALLE

Harry POTTER
Mercredi 30 Janvier à 14H30 - 17H30
Samedi 2 Février à 14H30
Lundi 4 Février à 14H30



SPY GAME
Mercredi 30 Janvier à 20H30
Vendredi 1er Février à 20H30
Samedi 2 Février à 17H30 - 20H30
Dimanche 3 Février à 15H30
Mardi 5 Février à 17H30



Le Sortilège du Scorpion de Jade (Diffusion en VO)
Jeudi 31 Janvier à 20H30
Dimanche 3 Février à 18H
Mardi 5 Février à 20H30

Prochainement dans votre salle :

*Du 6 au 12 Février :
OCEAN ELEVEN de Steven Soderbergh
Avec George CLOONEY, Brad PITT, Matt DAMON,
Julia ROBERTS...

BANDITS de Barry Levinson
Avec Bruce WILLIS, Cate BLANCHETT...

*Du 13 au 19 Février :
ASTERIX ET OBELIX, Mission Cléopâtre de
Alain Chabat
Avec Gérard DEPARDIEU, Christian CLAVIER...
Attention soirée spéciale le Mardi 19 Février

Navigators (Diffusion en VO) de Ken Loach

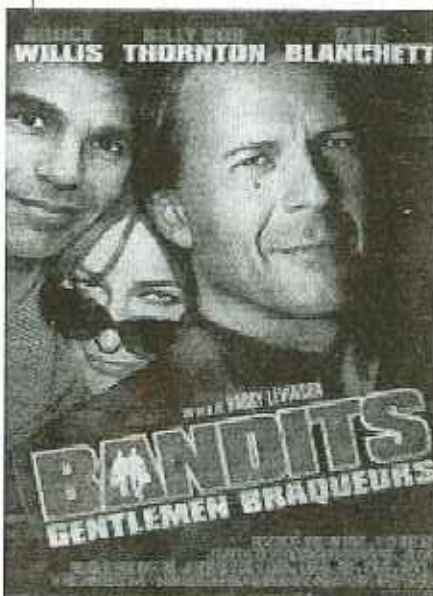
*Du 20 au 26 Février :
VANILLA SKY de Cameron Crowe
Avec Tom CRUISE, Pénélope CRUZ...

JIMMY NEUTRON (Film d'Animation) de
John A. Davis

*Du 27 Février au 5 Mars :
RUE DES PLAISIRS de Patrice Leconte
Avec Lætitia CASTA, Patrick TIMSIT...

8 HOMMES de François Ozon
Avec Catherine DENEUVE, Isabelle HUPPERT,
Emmanuelle BIART...

Le MILLÉNIUM, Place des Mantilles
Tél : 08.36.68.04.76 ou sur Minitel 3615 CINEBOX
et sur Internet : www.cinéfil.com



La première tranche du Pôle Culturel inaugurée

Samedi 17 novembre dernier avait lieu l'inauguration de la première partie du Pôle Culturel, en présence de Rémy PAU-TRAT, Préfet du Nord, Gabriel AUBERT, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Cambrai, Ivan RENAR, Premier Vice-Président du Conseil Régional, Paul RAOULT, Premier Vice-Président du Conseil Général du Nord, Richard MARTINEAU, Directeur Régional des Affaires Culturelles et Christian GASC, Créateur de Costumes et Parrain du cinéma le Millénum.

Les personnalités ont découvert les différents espaces du cinéma, de l'Espace de Vie et de la Salle Polyvalente. C'est dans cette dernière que l'assemblée s'est retrouvée pour entendre les discours, élogieux quant à la qualité du bâtiment et ambieux en évoquant le projet culturel et territorial des Scènes Mitoymennes. Enfin, un cocktail a clôturé la manifestation.



A la recherche d'un nom...

Le 17 novembre dernier était inaugurée la première tranche du pôle culturel, constituée du Cinéma « Le Millénum », d'une salle d'exposition mise à la disposition de l'association « Caudry d'hier et d'aujourd'hui » en charge de faire revivre le passé caudrésien et enfin d'une magnifique salle où se sont déjà déroulés : Le Salon d'Automne, des concerts, des pièces de théâtre et plus récemment le Marché de Noël. Cet espace est déjà très vivant MAIS IL N'A PAS ENCORE DE NOM et c'est là que nous avons besoin de vous. Toute idée sera la bienvenue.

Des propositions variées ont déjà vu le jour :

Oratoire, Opéra, Auditorium, Atrium, Auditions, Athénée, Cœur de Ville, Centrale, La Belle Bleue, La Belle Centrale, Cœur Bleu, Europa, Symphonie, Musica, Espace rencontre, Acti Culture, Culture Pôle, Olympe, Agora, André Malraux, Diapason, Maestria, Acapella, Arpège, Farandole, Arlequin, Polichinelle, Moderato.

Qu'en pensez-vous ? L'un de ces noms vous convient-il ?

Souhaitez-vous en proposer d'autres ?

Faites-nous vos suggestions car cette salle est la vôtre !



Coupon réponse à retourner
au Service Communication

Mairie Annexe 2 - rue Marliot - CAUDRY

Nom retenu parmi les propositions ci-dessus :

.....

Autres propositions :

.....

.....

Vie Culturelle

Un formidable concert sous l'œil bienveillant Du plus grand trompettiste du monde ...

C'est avec une grande émotion que le public Caudrésien a assisté au Concert d'Automne, le 18 Novembre dernier à la Salle des Fêtes. En effet, en plus des nombreux élus et personnalités qui assistaient à ce rendez-vous incontournable de notre scène locale, Monsieur Germain SANTER, le Président de l'Harmonie Municipale y avait convié son grand ami Maurice ANDRE accompagné pour l'occasion de son épouse Liliane.

La présence de ce grand nom de la musique a considérablement ému nos musiciens qui pour l'Harmonie Municipale étaient dirigés par Monsieur Gilles LEROUGE et Madame Sabine LIENARD, la Sous-Directrice et pour la Batterie Fanfare, par Monsieur Luc GABET.

Devant un public enthousiaste, les musiciens ont interprété

avec emphase de somptueux morceaux tels que : « Roncevaux » de F. Lécroy, « Cavalerie Légère » de Franz Von Suppe, « Pops in the spots »... et bien d'autres encore. Il n'était pas aisé de se produire devant une telle sommité, mais Gilles LEROUGE et l'ensemble des musiciens peuvent être fiers de leur prestation car ils nous ont offert un de leurs plus beaux concerts et les applaudissements maintes fois répétés prouvent que le public ne s'y est pas trompé. Histoire de clôturer en beauté ce moment magique, Maurice ANDRE a interprété « Ce n'est qu'un au revoir » et « Mon Petit quinquin » et s'est ensuite prêté avec la gentillesse qui est la sienne à une séance de dédicaces.



Portrait de Maurice ANDRE

Maurice ANDRE qui a rendu à la trompette le prestige qu'elle avait à l'âge baroque est le plus grand trompettiste du monde selon le classement Top 12 des cuivres du XX^{ème} siècle établi dernièrement aux Etats Unis, précédant ainsi Louis ARMSTRONG et Wynton MARSALIS...

On peut dire que Maurice ANDRE a baigné dans la musique dès son plus jeune âge puisqu'il fut bercé par le piano de sa mère et par les airs de musette et de jazz de son père, qui, mineur de fond dans les Cévennes, se produisait dans les bals pour arrondir les fins de mois de la famille. C'est lorsque le petit Maurice a 14 ans que son père décide de l'envoyer étudier auprès d'un professeur... La grande aventure pouvait commencer... Mais il aura fallu à Maurice ANDRE bien du courage pour mener de front la mine et la musique. Les dispositions du garçon frappent ses maîtres et à 18 ans il monte à Paris où il est immédiatement admis au conservatoire. A la fin de l'année, il obtient le 1er prix en trompette et est ensuite vainqueur du concours international de Genève en 1955. Malgré ses titres Maurice ANDRE ne rencontre pas immédiatement le succès escompté car la trompette, à l'époque, possède une connotation négative : « ça fait fanfare » et les directeurs des salles classiques lui ferment leur porte.

C'est alors le jazz et la variété qui lui permettent de vivre. C'est en 1963 que tout va évoluer avec son premier prix au Concours International de Munich où KARAJAN, impressionné par sa prestation l'invite à enregistrer un disque avec l'Orchestre Philharmonique de Berlin... Il va ensuite travailler avec les plus grands et faire partout salle comble.

De Tokyo à Paris, en passant par Berlin et New-York, Maurice ANDRE s'est produit devant les plus grands chefs d'état et dans les salles de concert les plus renommées.

Il a également participé à de nombreuses émissions de télé, telles que « l'école des fans » présentée par son ami Jacques MARTIN, ou « le grand échiquier » de Jacques CHANCEL.

Malgré des petits problèmes de santé, à 68 ans Maurice ANDRE est encore en tournée dans toute l'Europe et au Japon pour le plus grand plaisir de ses fans, un notamment : Monsieur Germain SANTER, qui, admirateur de la première heure eut le privilège de réaliser son rêve : rencontrer son idole et s'en faire un ami. C'est après un concert à Wasquehal, il y a de nombreuses années, que le Président de l'Harmonie a réussi à se procurer non sans mal les coordonnées de Maurice ANDRE. C'est alors qu'il lui propose de venir jouer à Saint Hilaire lors d'une réception privée en 86 et au Marché Couvert de Cambrai.

Leurs liens allaient alors se sceller, ce qui n'est pas étonnant puisque comme Germain SANTER, Maurice ANDRE est un homme qui cultive l'amitié et l'esprit de famille. Il aime d'ailleurs à se produire avec sa fille Béatrice qui joue du hautbois et son fils Nicolas également trompettiste actuellement à la tête d'un quintette.



Création d'un atelier écriture à l'Office Municipal de la Culture

Régine DHOLLANDE, Présidente, vous informe de l'ouverture d'un nouvel atelier consacré à l'écriture et animé par Madame Paule LEFEBVRE.

Son but ? : Encourager toutes les personnes aimant écrire, connues ou inconnues, jeunes ou moins jeunes... à produire des textes en prose, en vers, mais aussi en patois. Ces textes pourront paraître dans une petite brochure baptisée "Caudriole", alors si cela vous enchante, vite à vos plumes !!!



Pour tout renseignement contactez : Mme Paule LEFEBVRE ou Mme Régine DHOLLANDE en Mairie de Caudry.

Une figure locale disparaît

C'est avec une profonde tristesse que les Caudrésiens ont appris le décès le 24 Décembre dernier de Monsieur René MERESSE

Après avoir fréquenté les bancs des écoles des rues Victor Hugo et Zola, Monsieur Méresse entra à l'école normale de Douai en 1930. Il fut affecté à Caudry en 1933 avant d'être mobilisé en 1939. De retour à la vie civile, il fut nommé à Walincourt, où il n'exerça qu'une année, puis il rejoignit l'école Janssoone, rue Zola où il poursuivit sa carrière d'enseignant.

En 1963, il est promu conseiller pédagogique, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 1968.

Très attaché aux œuvres laïques scolaires et post-scolaires, il entra à l'Amicale Laïque en 1945. Il assura la fonction de secrétaire de 1949 à 1966 puis celle de président à partir de 1966.

Monsieur Méresse obtint de nombreuses distinctions :
Commandeur dans l'ordre des Palmes Académiques (1991),
Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports,
Médaille de la ville de Caudry (1993),
Médaille de vermeil de la ligue de l'enseignement (1993).

Communiqué de la CAF de Cambrai Les déclarations de ressources

La déclaration annuelle des ressources

En Février-Mars 2002, vous recevrez la prochaine déclaration de ressources annuelle à renvoyer à votre CAF. Cette déclaration, tout comme votre déclaration d'impôts, devra être remplie en euros.

Vous connaîtrez facilement les montants en euros à inscrire grâce au double affichage qui est utilisé partout : sur vos bulletins de salaires, vos relevés de pensions, pour les indemnités de l'assurance maladie, vos allocations chômage etc...

Du 11 au 22 Mars 2002, un technicien se tient à votre disposition, 2 rang Saint-Jean à Cambrai, pour vous aider à compléter votre déclaration de ressources.

La déclaration trimestrielle RMI - API

Si vous bénéficiez du RMI ou de l'API, vous complèterez tous les trois mois une déclaration de ressources trimestrielle. Dès que le mois de décembre 2001 fait partie de votre déclaration, vous devrez faire une déclaration en euros.

Exemples :
Trimestre septembre - octobre - novembre : déclaration en francs
Trimestre octobre - novembre -

décembre : déclaration en euros

Trimestre novembre - décembre - janvier : déclaration en euros

Attention, le serveur vocal « ALLO-CAF » de votre CAF a changé de numéro

Votre CAF toujours en ligne sur le 0821 019 959 (0,118€ la minute), un coût en diminution !

A partir du téléphone à touches :

- 1) Composez le 0821 019 959
- 2) Vous entendrez un message d'accueil
- 3) Tapez la touche *
- 4) Composez les 7 chiffres de votre numéro d'allocataire
- 5) Composez les 4 chiffres de votre code confidentiel
- 6) Laissez vous guider par la voix d'ALLOCAF.

365 jours par an, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, ce service est à votre disposition pour vous permettre de nous joindre plus facilement par téléphone. Vous pourrez connaître :

- la date, le montant et le détail du dernier paiement,
- la date, le montant et le détail du paiement précédent

- le solde des remboursements en cours
- le point d'accueil le plus proche de votre domicile
- la suite apportée à votre dernier courrier
- vous pourrez également recevoir une attestation de paiement.

Le paiement des prestations en 2002 :

Décembre 2001, à partir du 4 Janvier 2002
Janvier, à partir du 5 Février
Février, à partir du 5 Mars
Mars, à partir du 5 Avril
Avril, à partir du 6 Mai
Mai, à partir du 5 Juin
Juin, à partir du 5 Juillet
Juillet, à partir du 5 Août
Août, à partir du 5 Septembre
Septembre, à partir du 4 Octobre
Octobre, à partir du 5 Novembre
Novembre, à partir du 5 Décembre
Décembre, à partir du 6 Janvier 2003



Election de MISS Caudrésis 2002 SAMEDI 16 MARS 2002

Inscrivez-vous dès aujourd'hui ...

-à l'accueil de la Mairie de Caudry
(Tél : 03.27.75.70.00)

-ou à l'Office de Tourisme*, auprès de Mme
Leclercq (Tél : 03.27.76.29.85)

Date limite d'inscription :
25 Février 2002

Conditions à remplir :

Vous êtes de nationalité Française,

Vous avez entre 18 et 24 ans,

Vous êtes célibataire, de bonne moralité, de bon niveau intellectuel et aimez le spectacle,

Vous mesurez au moins 1,70m

Vous aimez votre région...

Une nouvelle pédicure podologue s'est installée récemment dans la Cité de la Dentelle...



Son visage vous est sans doute familier puisque Melle Charlotte DHAINE, Miss Caudrésis 1999 a porté haut les couleurs de notre commune lors de l'élection de Miss Hainaut où elle termina 1ère Dauphine.

Son cabinet se situe 20, rue de Saint Quentin à Caudry.
Tél : 03.27.37.92.62.

Melle DHAINE n'est pas mentionnée dans le Guide Pratique Edition 2002 car le bouclage des textes fut antérieur à l'ouverture de son cabinet et aujourd'hui c'est avec grand plaisir que le Service Communication diffuse cette information dans DIALOGUE et lui souhaite une excellente réussite professionnelle.



A vos Plumes

L'étoile a soif...

L'étoile a soif de nuit aux confins de la terre.
De quelle nuit viendra la soif de mon désir
lorsque lassé d'aimer et lassé de haïr
je n'attendrai plus rien que ce que l'on espère ?

La nuit a faim d'espoir par-delà le mystère
qu'un simple apaisement toujours aide à franchir.
Si j'emporte un seul vers en guise de soupir
qu'il soit l'ébauche au moins d'une pure prière.

Et s'il manque du vin au fond de mon pressoir,
si mon pain est léger sur la table enfin prête,
Donne-moi de t'attendre au terme de mon soir.

Tu m'as choisi veilleur pour accueillir l'aurore...
Je veux grimper pour toi en haut du sycomore
et si peur il y a, qu'elle soit incomplète !

Jean-François SAUTIERE.

Etat Civil

Naissances

23/09/01	CARRE	Steevy	08/11/01	MARTIN	Chrystel	13/12/01	CORNAILLE	Steven
25/09/01	SWIETLICKI	Margot	12/11/01	HOUJIGUE	Maxime	15/12/01	BOURLON	Mathieu
26/09/01	KULEJ	Stanislas	13/11/01	TOURTOIS	Emmanuel	14/12/01	GIRET	Ryan
27/09/01	BERTHAULT	Angèle	17/11/01	CROIX	Kévin			
27/09/01	DEHEE	Alicia	17/11/01	DEMARETZ	Dylan			
04/10/01	POUPART	Rémy	17/11/01	MIRISSE	Amandine			
05/10/01	PHILIPPE	Denis	17/11/01	PAMART	Baptiste			
09/10/01	COURDENT	Malauric	18/11/01	CAPPILLATRE	Lola			
10/10/01	DANJOU	Tony	19/11/01	MULAS	Antonio			
15/10/01	MOMPACH	Maric-Angé	20/11/01	DASCOTTE	Yann			
16/10/01	JACQUEMIN	Cyril	21/11/01	HAUPT	Océanne			
17/10/01	JAUREGUI	Jérémy	22/11/01	LASCAR	Elie			
19/10/01	BELL	Nathalie	27/11/01	HACHE	Arthur			
19/10/01	CANNESON	Esteban	30/11/01	DEFORME	Adèle			
19/10/01	VILAIN	Benoît	30/11/01	FONTAINE	Salomé			
22/10/01	RODRIGUEZ	Benjamin	01/12/01	HEFNON	Léa			
26/10/01	COLLIN	Nicolas	01/12/01	PIFARD	Mathilde			
27/10/01	DEWAELE	Elsa	02/12/01	LARUEILLE	Benjamin			
03/11/01	NEUVILLE	Katharina	05/12/01	CLAISSE	Elise			
04/11/01	ROLLAND	Julian	05/12/01	GUILLEN	Ryan			
07/11/01	MENEZ	Samantha	05/12/01	IANNUZZI	Angel			
07/11/01	SORLIN	Rémi	09/12/01	DESSEINT	Evan			
			12/12/01	SAUTIERE	Gaëtan			

Mariage

31/08/01	Sebastien CARLIER	Sarah SAUTIERE
29/09/01	Yannick DUTILLIEUL	Stéphanie MORFAUX
06/10/01	David BOITIAUX	Valérie JOCAILLE
06/10/01	Azzedine SALIH	Christine MANCINI
20/10/01	Frédéric DRUBAY	Sandrine COURTINE
01/12/01	Alain DENIMAL	Claudine DUMONT
08/12/01	Stéphane SORLIN	Fátima ER ROUZI

Décès

17/09/01	LEFEBVRE	René		73 ans
29/09/01	BRICOUT	Geneviève	Vve PIJET	74 ans
05/10/01	MOREAU	Maurice		79 ans
14/10/01	GRUSS	Antoine		86 ans
14/10/01	LEMAIRE	Jean-François		43 ans
19/10/01	LECLERCQ	Jacques		70 ans
21/10/01	CARREZ/Albert			86 ans
03/11/01	BLARY	Marthe	Vve WAGNIER	87 ans
03/11/01	SELON	Alphonse		86 ans
05/11/01	BALEMBOIS	Eugénie	Vve MAILLARD	98 ans
09/11/01	TROUILLET	Andrée	Vve QUIENNESSON	101 ans
11/11/01	BRACQ	Jules		89 ans
11/11/01	DESSE	Armand		71 ans
14/11/01	FRANCOIS	Reine	Vve HUBURY	89 ans
15/11/01	VILAIN	Denise	Vve PIJET	85 ans
16/11/01	COQUART	Josiane	Ep. MENAGE	64 ans
18/11/01	COTTRET	Serge		74 ans
18/11/01	MASSELOT	Edouard		66 ans
21/11/01	VASSEUR	Henri		82 ans
23/11/01	LEBON	Sabine	Ep. FRANCOIS	35 ans
26/11/01	DUPUIS	Julienne	Ep. JANSSENS	76 ans
28/11/01	LEMAITRE	Hélène	Vve MAUPAS	90 ans
29/11/01	BRICOUT	Colette	Ep. DELATTE	52 ans
02/12/01	GABET	Jeanne	Vve BRACQ	101 ans
06/12/01	LENGRAND	Paulette		79 ans
14/12/01	LOJOU	Raymonde	Vve LECERF	87 ans

